

Étude de l'épître de Paul aux Romains

chapitres 14 & 15

Ces deux chapitres sont la suite directe des chapitres 12 et 13, aussi, il est nécessaire de les relier. C'est pour cela que je vous propose d'abord un résumé de ces chapitres :

Chapitre 12

Paul exhorte le croyant, sur la base des compassions de Dieu, à offrir sa vie entière à Dieu comme un sacrifice vivant, sans se conformer au monde mais en étant transformé par w de l'intelligence. Il insiste sur l'humilité et sur le fait que chaque chrétien est un membre du corps de Christ, appelé à servir selon la grâce reçue. Enfin, il décrit une marche pratique marquée par l'amour sincère, la patience, la prière, l'hospitalité, et la victoire sur le mal par le bien.

Chapitre 13

Paul enseigne que toute personne doit être soumise aux autorités, car elles sont instituées par Dieu pour maintenir l'ordre et punir le mal. Le chrétien doit donc obéir par conscience, payer ce qui est dû (impôts, honneur, respect), tout en sachant qu'on doit obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes si l'autorité commande quelque chose de contraire à Sa volonté. Il conclut en rappelant que l'amour accomplit la loi et que le croyant doit vivre éveillé, comme en plein jour, en rejetant les œuvres des ténèbres et en revêtant Christ.

Chapitre 14

La présence dans l'assemblée de Rome d'un grand nombre de croyants autrefois juifs fut, comme nous l'avons déjà rappelé, une source de bien des difficultés. Et c'est compréhensible. En effet, le contraste entre les éléments juifs et ceux des nations amenait facilement un désaccord. Les croyants, sortis du judaïsme, habitués dès leur jeunesse à observer strictement certains jours, à s'abstenir de certains aliments, etc., avaient peine à renoncer à ces choses. En revanche, pour les chrétiens sortis du paganisme, cette difficulté n'existait pas. Il y avait, semble-t-il, à Rome, de nombreux croyants que leur conscience contraignait à observer certaines ordonnances mosaïques, tandis que d'autres, qui avaient reconnu en Christ la fin de la loi et trouvé, dans sa mort, la délivrance de toute servitude légale, marchaient dans la liberté où Christ les avait placés. L'apôtre nomme les uns « faibles » et les autres « forts ».

Ce terme de « faibles » ne désigne aucunement des croyants manifestant, dans leur marche, du laisser-aller ou même de l'infidélité. Ils étaient bien plutôt d'une délicatesse de conscience exagérée, s'efforçaient anxieusement de plaire à Dieu par l'observation

des anciennes ordonnances juives et cherchaient à y trouver le repos de leurs âmes. Les choses anciennes ayant été ordonnées par Dieu, ils avaient peine à saisir la nouvelle position du croyant en Christ. En revanche, les croyants sortis du paganisme avaient reconnu que tout le système idolâtre dont ils avaient été délivrés, était une mauvaise œuvre de l'Ennemi ; c'est pourquoi ils n'étaient pas en grand danger de maintenir certaines pratiques païennes.

Pour autant, devait-on mépriser et repousser les faibles ? Bien sûr que non. Aujourd'hui comme autrefois, le cœur naturel est enclin à agir de cette manière, mais pas l'amour. Le danger qui menaçait le témoignage chrétien à ses débuts, subsiste et, aujourd'hui encore, on rencontre, sous une forme ou sous une autre, le : « **Ne touche pas, ne goûte pas** » (comme c'est écrit dans Colossiens 2 v 21). De nombreux croyants agissent comme « s'ils vivaient encore dans le monde », et ils veulent s'en séparer par l'observation de toutes sortes d'ordonnances. Ils ne connaissent pas la vraie « liberté », qui rend le croyant capable de chercher les choses qui « sont en haut » et d'y penser.

L'apôtre commence son enseignement par ces mots : « **Faites accueil à celui qui est faible dans la foi, et ne discutez pas sur les opinions** » (v. 1). Il ôte ainsi à cette question délicate son côté tranchant : « faites bon accueil » dit-il, et non pas repoussez, condamnez. L'amour a toujours sa façon particulière de s'occuper des choses ; il agit en grâce, supporte tout et ainsi ne repousse pas froidement, mais dit : « **C'est pourquoi recevez-vous les uns les autres, comme aussi le Christ vous a reçus, à la gloire de Dieu** » (15:7). L'apôtre prend comme modèle Christ et sa manière d'agir.

Certes, il n'incombait pas à celui qui était faible de décider de questions douteuses, notamment dans les cas où l'Écriture ne donne pas une indication précise, mais où la réponse est laissée à l'intelligence spirituelle de l'individu. Le faible n'était pas capable de décider. « **Tel croit pouvoir manger de tout : tel autre, qui est faible, ne mange que des légumes.** » (v. 2). Le faible montrait la faiblesse de sa foi en ce qu'il avait des scrupules à manger de la viande. Il ne vivait donc pas dans la lumière et la puissance de la nouvelle création.

Cet état de choses comportait, pour les croyants de Rome, deux dangers : les uns, les forts, qui croyaient pouvoir manger de tout, risquaient de mépriser leurs frères plus faibles. Les autres étaient en danger de juger leurs frères, parce que ceux-ci faisaient ce que leur conscience, à eux, leur défendait. Or, « **que celui qui mange ne méprise pas celui qui ne mange pas ; et que celui qui ne mange pas ne juge pas celui qui mange, car Dieu l'a reçu** » (v. 3). L'apôtre place ainsi toute la question sur un terrain qui engageait l'un aussi bien que l'autre. Dieu avait aussi bien reçu le croyant sorti d'Israël que celui qui était autrefois païen, le faible comme le fort. Assurément, celui qui croyait pouvoir manger de tout avait une pensée plus juste que son frère qui, par scrupule de conscience, ne mangeait que des herbes. Mais si désirable et bonne que soit la

connaissance, l'amour véritable lui est supérieur. C'est lui, en effet, qui garde le fort de mépriser son frère plus faible, et le faible, de juger son frère plus fort.

En poursuivant plus avant cette pensée, l'apôtre dit : « **Qui es-tu, toi qui juges un serviteur d'autrui ? S'il se tient debout, ou s'il tombe, cela regarde son maître. Mais il se tiendra debout, car le Seigneur a le pouvoir de l'affermir** » (v. 4). De quel droit juges-tu le serviteur d'autrui ? Est-il responsable envers toi ? N'est-ce pas à l'égard de son maître ? Se tient-il debout ou tombe-t-il pour toi ou pour lui ? Son maître qu'il désire servir, ne le tiendra-t-il pas debout ? En vérité, le Seigneur peut le faire, même si, dans notre folie, nous avons une autre pensée. Rappelons-nous que ce chapitre traite de questions de conscience, que l'un tranche d'une manière et l'autre d'une autre, et non pas de mauvaises actions. Je ne dois jamais tolérer le péché chez mon frère, mais ici il ne s'agit pas de péché ; et si nous sommes exhortés à nous supporter les uns les autres dans l'amour et à nous pardonner les uns aux autres, quand l'un a un sujet de plainte contre un autre (Col. 3:13), combien plus devrions-nous nous supporter quant à ces questions de conscience !

L'apôtre cite les exemples suivants : L'un, qui estime un jour plus qu'un autre, le fait à cause du Seigneur ; il y a égard à cause du Seigneur ; l'autre, pour le même motif, estime tous les jours égaux. « **En outre, celui qui mange le fait aussi pour le Seigneur, puisqu'il remercie Dieu pour sa nourriture. Et celui qui s'abstient de certains aliments le fait encore pour le Seigneur, car lui aussi remercie Dieu** ». Qui peut donc mépriser et juger l'un ou l'autre pour ce qu'il fait ou ne fait pas ? Tous deux ne désirent-ils pas servir le Seigneur et lui plaire, bien qu'ils agissent de manière différente, selon la mesure de leur intelligence spirituelle ? Ne sont-ils pas responsables envers le Seigneur seul ? D'ailleurs, d'où le fort tire-t-il sa force ? N'est-ce point la grâce qui le tient debout, tout comme le faible ? Cependant, il faut prendre garde à une chose : « **Que chacun ait en son esprit une pleine conviction** » (v. 5, 6). Il pourra ainsi poursuivre sa route d'un cœur heureux. Il est navrant de constater que le Seigneur rencontre peu d'intelligence chez les siens à cet égard, encore aujourd'hui parfois ! (Cf les adventistes par exemple)

Nous avons donc à nous garder de mépriser ou de juger. « **En effet, nul de nous ne vit pour lui-même, et nul ne meurt pour lui-même** » (v. 7). Ce fait, vrai dans un sens de tous les hommes, est appliqué ici avant tout aux chrétiens. « **Car si nous vivons, nous vivons pour le Seigneur ; et si nous mourons, nous mourons pour le Seigneur. Soit donc que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur** » (v. 8). Précieuse réalité ! Nous ne nous appartenons pas à nous-mêmes, ni dans la vie, ni dans la mort, mais nous sommes à notre Seigneur. Nul de nous ne vit ou ne meurt ayant égard à lui-même. L'apôtre fonde ce fait sur la mort et la résurrection de Christ, par lesquelles il a acquis, comme Homme, tous ses droits sur nous, et le droit de dominer sur les vivants et les morts. « **Car c'est pour cela que Christ est mort et qu'il a revécu** » (v. 9). C'est en lui, le vainqueur de la mort, que nous sommes à l'abri pour toujours. Il est notre

Seigneur ; il a tous les droits sur nous, lui qui nous a acquis à si grand prix, c'est à lui que nous aurons à rendre compte de notre conduite, et nous ne pouvons empiéter impunément sur ses droits.

C'est pourquoi il est dit : « **Mais toi, pourquoi juges-tu ton frère ? Ou aussi toi, pourquoi méprises-tu ton frère ?** » Tous les deux, faible ou fort, vous confessez appartenir corps et âme à ce puissant Seigneur, qui est appelé à dominer sur les vivants et les morts, et vous vous jugez, et vous vous méprisez les uns les autres ? Votre conduite est insensée et inconvenante ! Nous comparaîtrons tous devant le tribunal de Dieu (v. 10). Car il est écrit : « ... **Je suis vivant, dit le Seigneur, Tout genou fléchira devant moi, Et toute langue donnera gloire à Dieu. Ainsi chacun de nous rendra compte à Dieu pour lui-même.** » (v. 11, 12). Paul fait ici référence à **Esaïe 45. V 23**. Si donc tout genou - tant ceux des croyants que des incroyants - doit se plier devant Dieu et si chacun de nous doit rendre compte pour lui-même à Dieu, qu'avons-nous donc à nous juger l'un l'autre ? N'est-ce pas, en réalité, nous attribuer les droits de Dieu ? « **Ne nous jugeons donc plus les uns les autres** » (v. 13).

Avant d'aller plus loin, faisons un aparté sur le mot « tribunal ». Nous le trouvons au verset 10 (**Romains 14:10 Mais toi, pourquoi juges-tu ton frère ? ou toi, pourquoi méprises-tu ton frère ? puisque nous comparaîtrons tous devant le tribunal de Dieu.**) et nous le retrouvons dans 2 Corinthiens 5:10 ; ici en rapport avec Dieu, là en rapport avec Christ. Ni dans l'un, ni dans l'autre de ces passages, il n'est dit que le croyant doit être jugé devant ce tribunal. Cela signifierait sa condamnation éternelle. Le juste jugement de Dieu a frappé Christ à la croix ; aussi, le jugement ne peut plus atteindre le croyant. Mais sa vie entière doit être manifestée ; le bien et le mal seront vus à la lumière infaillible de ce tribunal, de sorte que le croyant recevra une récompense ou subira une perte, selon ce qu'il aura fait. Nous serons tous appelés à rendre compte de notre administration à Dieu, devant lequel tout genou se ploiera un jour.

Si nous avons réellement conscience que chacun de nous devra rendre compte un jour à Dieu de sa conduite, nous ne jugerons pas les autres, mais nous aurons le désir de plaire au Seigneur, qui nous aime, nous et nos frères, du même amour et cela nous fera éviter ce qui pourrait scandaliser nos frères. Il nous convient donc plutôt de nous juger nous-mêmes dans notre conduite. L'apôtre était pleinement persuadé « dans le Seigneur Jésus » que rien n'est souillé par soi-même, sauf « **qu'une chose n'est impure que pour celui qui la croit impure.** » (v. 14). Il connaissait les pensées du Seigneur à cet égard et s'élevait au-dessus des questions relatives au manger et au boire. Mais, son cœur étant « **affermi par la grâce** » (Héb. 13:9), l'amour de Christ ne le conduisait nullement à user de la liberté qu'il possédait en lui pour satisfaire la chair. Il préférait se passer de viande que d'être une occasion de chute pour son frère (**1 Cor. 8:13**).

« **Mais si, pour un aliment, ton frère est attristé, tu ne marches plus selon l'amour : ne cause pas, par ton aliment, la perte de celui pour lequel Christ est mort.** » (v. 15). Si moi-même, je suis « fort », et si je sais que rien n'est souillé en soi-même, je dois toutefois avoir égard à la conscience de mon frère et ne pas l'attrister à cause d'un aliment. C'est l'amour qui doit, comme nous l'avons dit, me diriger ; si j'agis autrement, ce n'est pas d'une manière conforme à celle de Christ, et je nuis, autant qu'il dépend de moi, à mon frère pour lequel Christ est mort. Il a donné sa vie pour le faible et pour moi. Ne puis-je donc, par égard pour ce faible, me passer d'un aliment, au lieu de l'engager peut-être par ma conduite à faire une chose que sa conscience lui défend, et à pécher ? Je le conduirais dans un chemin qui se terminerait par la destruction, si la grâce de Dieu n'intervenait pas. Pareillement en **1 Corinthiens 8:11**, Paul dit : « Par ta connaissance » le faible périra. Ma conduite rend donc l'œuvre de Christ sans valeur, pour autant que cela dépend de moi.

Romains 14:16 Que votre privilège ne soit pas un sujet de calomnie. La liberté dont nous jouissons en tant que chrétiens, est précieuse, mais prenons garde que notre conduite ne nous donne pas la fâcheuse réputation d'agir selon une liberté charnelle ! Gardons-nous aussi de vouloir imposer à nos frères une chose que nous considérons comme permise, alors qu'ils ont des scrupules à l'accomplir. Une telle manière d'agir tend à la destruction au lieu de contribuer à l'édification, car, si insignifiantes que de telles questions de manger et de boire puissent nous paraître en elles-mêmes, elles ont ce résultat. « **Car le royaume de Dieu, ce n'est pas le manger et le boire, mais la justice, la paix et la joie, par le Saint-Esprit** » (v. 17).

Dans le contexte qu'évoque Paul, le royaume de Dieu n'a rien à faire avec les choses passagères de cette vie, mais comprend les biens spirituels qui sont la part du chrétien : la justice, la paix et la joie dans l'Esprit Saint, ce dont il jouit dans son être intérieur, qui le fait marcher par l'Esprit et le garde de suivre la chair en quoi que ce soit. « **Celui qui sert Christ de cette manière est agréable à Dieu et approuvé des hommes** » (v. 18). En cela, comme en toutes autres choses, nous sommes appelés à servir Christ. Si quelqu'un le fait avec fidélité et simplicité de cœur, il peut compter sur le bon plaisir de Dieu, et sera un témoignage et une bénédiction pour ses semblables.

« **Ainsi donc, recherchons ce qui contribue à la paix et à l'édification mutuelle.** » (v. 19). Dieu est souvent nommé « le Dieu de paix », et le Seigneur également « le Seigneur de paix » (**2 Thess. 3:16**), c'est lui qui nous donne toujours la paix en toute manière. Ne devons-nous donc pas poursuivre les choses qui tendent à la paix et à l'amour, qui ne détruisent pas, mais édifient ? Ne devons-nous pas chercher à nous servir et à nous faire grandir les uns les autres ? La connaissance sans l'amour nous élève à nos propres yeux et nous met en danger de détruire l'œuvre de Dieu à cause d'un aliment

ou d'un jour de la semaine (v. 20). Ne négligeons pas la pensée que Paul nous partage ici, elle est précieuse dans notre marche en Christ.

Certes, toutes choses sont pures (v. 20) pour celui qui mange sans broncher. Mais ai-je le droit, par ma liberté, d'exposer mon frère qui est faible à manger « en bronchant » ? Absolument pas ! L'amour dit : « **Il est bien de ne pas manger de viande, de ne pas boire de vin, et de s'abstenir de ce qui peut être pour ton frère une occasion de chute, de scandale ou de faiblesse** » (v. 21). Pour le faible, il peut y avoir bien des choses, peut-être même des prétextes futiles, qui le font broncher, trébucher ou le scandalisent, mais l'amour ne le méprise pas pour autant. Au contraire, il cherche son bien avec fidélité et en se renonçant soi-même.

Le verset 22 renferme une règle de conduite importante et toujours actuelle pour le fort. Nous comprenons qu'il vaut mieux être « fort dans la foi » que « faible dans la foi », et qu'il est préférable de marcher dans une vraie liberté chrétienne que de se placer sous un joug légal. Mais si cette part meilleure est la nôtre, gardons alors la foi pour nous-mêmes devant Dieu (v. 22). Prenons garde de ne pas nous permettre des choses que Dieu ne peut approuver ! « **Heureux celui qui ne se condamne pas lui-même dans ce qu'il approuve !** ». Nous serions alors exactement comme le faible, qui hésite s'il mange. Outre le fait qu'il amène peut-être son frère faible à broncher, il est condamné, parce que, comme lui, il n'agit pas sur un principe de foi. « **Tout ce qui n'est pas le produit d'une conviction est péché** » (v. 23).

C'est un second principe, extrêmement important ! Notre liberté, dans telle ou telle chose, même dans les plus simples de la vie journalière, ne peut se fonder que sur la foi, afin que ce que nous faisons puisse subsister devant Dieu. Si un croyant se permet une chose qui n'est pas sur ce terrain, c'est un péché pour lui. La liberté qu'il prend devient dans un tel cas un acte d'indépendance.

Chapitre 15

Dans les sept premiers versets de ce chapitre, qui appartiennent au fond au chapitre précédent, l'apôtre continue à exhorter les forts quant à leur conduite envers les faibles. S'identifiant aux premiers, il dit : « **Nous qui sommes forts, nous devons supporter les faiblesses de ceux qui ne le sont pas, et ne pas nous complaire en nous-mêmes.** » (v. 1). Il avait déjà exprimé sa pensée sur cette question mais, au lieu d'imposer à d'autres sa manière de voir, il traite les infirmités de ses frères avec un ménagement plein d'amour. Comme il le dit dans 1 Corinthiens 10 v 24, il ne convient pas de chercher « **son propre intérêt, mais celui d'autrui** ».

Au verset 2, il nous dit que l'amour nous gardera de « nous plaire à nous-mêmes » ; il nous poussera à chercher à plaire à notre prochain, en vue du bien, pour l'édification.

En agissant ainsi, nous n'accablerons pas nos frères d'un pesant fardeau, mais nous porterons plutôt leurs charges, accomplissant ainsi la loi du Christ (**Gal. 6:2**). Car aussi le Christ n'a point cherché à plaire à lui-même, mais, selon qu'il est écrit dans le Psaume 69 v 9 : « **Les outrages de ceux qui t'insultent sont tombés sur moi.** » (v. 3). Lui, le serviteur parfait, fut ici-bas en toutes choses un avec son Dieu, et supporta tout ce que comportait l'accomplissement de la volonté du Père, ne cherchant jamais ni reconnaissance, ni gloire pour lui-même. Étant « **l'image du Dieu invisible** » (**Col. 1:15**), il supporta en silence les outrages de ceux qui outrageaient Dieu.

La citation du passage du Psaume 69 fournit à l'apôtre l'occasion de rappeler le fait si important que toutes les choses qui ont été écrites auparavant ont été écrites pour notre instruction. Ce que l'Ancien Testament nous révèle au sujet de Christ s'adresse aujourd'hui à nous, chrétiens. Quelle position privilégiée nous a conféré la grâce ! Étant de bien-aimés enfants de Dieu, un avec Christ, rendus participants de sa vie, nous sommes appelés, d'une part, à marcher dans l'amour, comme lui a marché, et, d'autre part, à supporter, comme lui, les outrages des méchants. Notre privilège est, dès à présent, d'imiter le modèle que nous avons en Christ et de reproduire ainsi, en quelque mesure, son caractère, en attendant le jour très proche où nous lui serons faits semblables, quand nous le verrons comme il est (**1 Jean 3,2**).

Le verset 4 se termine ainsi : **Afin que, par la patience et par la consolation des écritures, nous ayons espérance.** Dieu, dans sa grâce, a pris soin de nous, afin que nous ne nous lassions pas dans le chemin et ne perdions pas courage ! Des sources de riches bénédictions nous sont ouvertes dans les écrits de l'Ancien Testament. Si nous considérons les voies de Dieu envers les siens dans le passé, nous y découvrons la grâce, mais aussi la sainteté et la justice avec lesquelles il a agi à leur égard. Cette méditation produira en nous consolation, patience et persévérance. Bien des enfants de Dieu, sont malheureusement peu familiers avec l'Ancien Testament ; ils n'en lisent que quelques portions ; ils cherchent encore moins à l'étudier et à y puiser des enseignements pour les jours actuels. Et c'est assurément une grande perte !

Lorsque Paul écrit dans sa 2^{ème} lettre à Timothée au ch. 3 v 16 que « **toute écriture est inspirée de Dieu, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice** », il n'évoque que l'Ancien Testament, qui peut le conduire au salut pour la foi (**2 Tim. 3:15-17**). Que saurions-nous, sans ces Écritures, des voies merveilleuses de Dieu envers l'homme déchu, sans loi et sous la loi, ces voies de Dieu, dont le couronnement a été la venue dans le monde de son Fils unique. Sa personne et son œuvre nous ont été annoncées en figure par les prophéties. Cela dit, il est nécessaire de lire l'Ancien Testament, c'est vrai, mais prenons garde au contraste absolu qu'il y a entre la loi et la grâce. Israël était sous la loi ; nous sommes sous la grâce. Israël était

le peuple terrestre ; nous sommes le peuple céleste de Dieu. Si l'on perd de vue ces distinctions fondamentales, la lecture des écrits de l'Ancien Testament apporte plus de trouble que de bénédiction parce qu'elle nous tire vers la loi et la tradition.

En rapport avec le fait que les choses écrites auparavant l'ont été pour notre instruction afin que, par la patience et par la consolation des écritures, nous ayons l'espérance, l'apôtre désigne Dieu sous le nom de « **Dieu de persévérance et de consolation** » certaines version disent Dieu de patience et de réconfort (v. 5). Les noms donnés à notre Dieu et Père, dans le Nouveau Testament, sont très variés et revêtent tous une grande importance. Il est appelé le Dieu d'amour et de paix, le Dieu de toute consolation, le Père des miséricordes, le Dieu de toute grâce, le Dieu d'espérance, le Dieu de gloire, et même le Dieu de mesure qui révèle à chacun de ses serviteurs la mesure de son service. Notre étude ne porte pas sur les noms de Dieu dans l'ancien et le nouveau testament mais tous ses noms sont révélateur de qui il est.

Romains 15:5 Que le Dieu de la persévérance et de la consolation vous donne d'avoir les mêmes sentiments les uns envers les autres selon Jésus-Christ, 6 afin que tous ensemble, d'une seule bouche, vous glorifiiez le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ. C'est Dieu seul qui, par le Saint Esprit, opère en nous la même pensée que celle qui était dans le Christ Jésus. En lui, Dieu nous présente le parfait modèle de la patience et de la consolation dans un monde rempli de tristesse et de misère. Si notre cœur et notre esprit sont remplis de lui, il en résultera un même sentiment et le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus Christ sera glorifié par tous, d'une même bouche et d'un même cœur. Par ce Seigneur, nous avons tous, Juifs ou Gentils, riches ou pauvres, le même appel, le même accès, les mêmes bénédictions. S'il est, lui, l'objet de nos affections et l'unique mobile de notre activité, nous aurons tous un même esprit et une même pensée, et Dieu sera glorifié.

« **Accueillez-vous donc les uns les autres, comme Christ vous a accueillis, pour la gloire de Dieu** » nous dit Paul au verset 7. Ce ne sont ni nos mérites, ni l'unanimité de nos pensées dans des questions douteuses qui sont le fondement de notre réception par lui. Lorsqu'il mourut pour nous, nous étions des impies et des ennemis, et si lui, l'Homme ressuscité et glorifié, nous a reçus maintenant, ce n'est certes pas à cause de ce que nous étions, ni de ce qu'il a trouvé en nous, mais seulement en vertu de sa grâce « **pour la gloire de Dieu** ». Suivons son exemple, que nous soyons forts ou faibles, aimables ou non ; recevons-nous les uns les autres, comme des rachetés du Seigneur, comme des enfants de Dieu pour sa gloire ! Si nous avons toujours ce but en vue, nous serions gardés de toute prétention et de tout esprit sectaire ; nous fermerions la porte à ceux qui n'apportent pas la doctrine de Christ (**2 Jean**) et nous avertirions sérieusement ceux qui ne marchent pas droit, selon la vérité de l'Évangile (**Gal. 2:11-16**). L'amour est miséricordieux, mais il est aussi fidèle.

Dans les versets 8 à 13, l'apôtre rappelle encore une fois les grands principes, exposés dans toute l'épître, notamment l'accès des païens aux privilèges de l'Évangile. Déjà l'introduction du premier chapitre plaçait devant nous la personne du Seigneur en tant que Fils de David, « **selon la chair** », et « **Fils de Dieu, en puissance, selon l'Esprit de sainteté, par la résurrection des morts** ». Ici, il rappelle **que Christ a été serviteur des circoncis, pour prouver la véracité de Dieu en confirmant des promesses faites aux pères, mais aussi pour que les nations glorifient Dieu pour sa miséricorde** (v. 8, 9). Ces mots mettent en évidence les deux aspects majeurs de la venue de Christ, qui a été envoyé d'abord aux brebis perdues de la maison d'Israël, afin de montrer à son peuple terrestre que Dieu est véritable et qu'il demeure fidèle aux promesses faites aux pères. Mais après qu'Israël eut repoussé la grâce et crucifié son Messie, Dieu fit abonder la grâce envers les nations. C'est la croix de Christ qui leur a ouvert l'accès aux bénédictions infinies qu'Israël avait dédaignées. Il ne s'agissait donc pas, pour les nations, de l'accomplissement des promesses. En effet, elles étaient étrangères aux alliances de la promesse, sans Dieu et sans espérance dans le monde (**Éph. 2:12**), il ne pouvait être question pour elles de la « véracité de Dieu » et donc, tout était « grâce ».

Ainsi Christ est devenu, d'une part, serviteur de la circoncision sur le fondement de l'alliance existant entre Dieu et Israël, et, d'autre part, il a mis en relation avec Dieu des païens entièrement éloignés de Lui et sans droits. Il l'a fait par pure grâce, afin que les nations puissent glorifier Dieu « **pour sa miséricorde** » (v. 9). Nous aimons à répéter : « **Ô profondeur des richesses et de la sagesse et de la connaissance de Dieu !** » (**Romains 11 v 33**). Ses voies sont simples et pourtant merveilleuses. Ses pensées sont claires et élevées ! Sans doute, pour ces Juifs, elles étaient difficiles à comprendre.

Dieu leur avait pourtant fait connaître, dès les temps anciens, ses pensées et ses voies. Alors que les nations ne devaient jamais oublier d'où elles étaient venues, les croyants appartenant à Israël devaient, de leur côté, se souvenir toujours des déclarations de Dieu concernant la grâce déployée en faveur des nations. L'apôtre cite encore des passages tirés des trois grandes divisions de l'Ancien Testament, la loi (il cite Deutéronome 32 v 43), les psaumes (il cite le Psaume 18 v 49 et le Psaume 117 v 1), et les prophètes (Esaïe 11 v 10), passages exprimant l'intention de Dieu de bénir les nations avec son peuple terrestre. Son nom devait être connu et célébré parmi les nations. Elles auraient le privilège de se réjouir avec son peuple, d'espérer en la racine de Jessé et en celui qui se lèvera pour gouverner les nations (**v. 9-12**). Il est à peine besoin de préciser qu'aucun des passages cités ne concerne l'Assemblée, corps de Christ dans lequel n'existe aucune différence entre Juifs et Grecs. Ce mystère ne pouvait être révélé qu'après la glorification du Fils de l'homme à la droite de Dieu (et donc l'Église n'existait tout simplement pas à l'époque). L'apôtre veut présenter ici le fait simple, mais si important, que Dieu a, par les prophètes, annoncé sa miséricorde envers les nations dès les temps anciens.

À cela se relie le souhait que le fidèle serviteur adresse aux saints de Rome : « **Que le Dieu de l'espérance vous remplisse de toute joie et de toute paix dans la foi, pour que vous abondiez en espérance, par la puissance du Saint-Esprit !** » (v. 13). Dieu ne s'est pas révélé seulement comme un Dieu d'amour, mais aussi comme le Dieu d'espérance, et l'apôtre joint à la révélation de ce nom, la demande que ce Dieu les remplisse de toute joie et paix en croyant. Ils seront ainsi capables de marcher ensemble en paix, malgré quelques divergences d'opinion. De plus, abondant en espérance par la puissance du Saint Esprit, ils anticiperont le jour glorieux où ils seront accomplis dans la lumière d'en haut. En attendant ce moment, ils jouiront, dans une communion paisible, des bénédictions leur appartenant, étant « **pleins de bonnes dispositions, remplis de toute connaissance et capables de vous exhorter les uns les autres** » (v. 14).

L'apôtre exprime avec une joie manifeste son assurance qu'il en sera ainsi des bien-aimés croyants de Rome (**voir Rom. 1:8**). Il achève ses enseignements et, en conclusion, il motive la hardiesse avec laquelle il leur avait écrit. Il leur rappelle la mission que Dieu lui avait confiée envers les nations. Ayant reçu à leur égard une grâce particulière de Dieu, il pouvait user de liberté envers eux, bien qu'ils ne fussent pas directement un fruit de son service. Toutefois les Romains appartenaient aux nations, envers lesquelles Paul était un ministre du Christ Jésus, « **m'acquittant du divin service de l'Évangile de Dieu, afin que les païens lui soient une offrande agréable, étant sanctifiée par l'Esprit-Saint.** » (v. 15, 16).

Les expressions dont l'apôtre, conduit par l'Esprit, se sert dans ce passage pour désigner son service, sont d'une très grande portée. Le mot traduit par « ministre » 'Leitourgos' signifie en fait « employé d'un service public ». Le service de l'évangile de Dieu est un service sacerdotal, et le fruit de ce service, à savoir les croyants d'entre les nations en qui la grâce a opéré, constitue une offrande agréable à Dieu, mise à part du monde, sanctifiée par l'Esprit Saint, et que l'apôtre pouvait présenter à Dieu. C'est ainsi qu'autrefois Aaron présentait les Lévites à l'Éternel comme un sacrifice de la part des fils d'Israël, avec cette grande différence toutefois que la consécration était accompagnée de cérémonies extérieures, tandis que, sous l'économie de la grâce, c'est le Saint Esprit qui met à part les croyants. Nous sommes une « sorte de prémices » des créatures de Dieu, consacrés par le Saint Esprit.

Cependant, si l'apôtre avait de quoi se glorifier dans les choses qui concernent Dieu, ce n'était que « **en Jésus-Christ** » (v. 17). Il ne désirait pas qu'on lui attribue quoi que ce soit personnellement ! Certes, il n'était pas moins que les plus excellents apôtres, mais il avait travaillé beaucoup plus qu'eux tous (**2 Cor. 11:5 ; 1 Cor. 15:10**), la gloire ne devait pas lui en revenir, mais seulement à Celui dont la grâce avait été avec lui. Dans ce passage-ci aussi, le fidèle serviteur n'ose pas dire ce que Christ a accompli par lui pour l'obéissance des nations, par parole et par œuvre (**v. 18**). Mais il le fait quand même succinctement. En effet, il fait une description à la fois brève et impressionnante, du

travail considérable qu'il a accompli. Comme toujours, quand il aborde ce sujet, il passe sous silence son don éminent et sa dignité apostolique, mais il rend hommage à l'activité de Dieu et à la puissance de son Esprit.

Il s'abstient aussi de bâtir sur le fondement d'autrui, mais s'applique à annoncer l'évangile là où Christ n'avait pas encore été prêché, selon la parole : « **Ceux à qui il n'avait point été annoncé verront, Et ceux qui n'en avaient point entendu parler comprendront.** » (v. 21). C'est pourquoi, il n'était pas encore venu à Rome, malgré le grand désir qu'il en avait depuis plusieurs années (v. 22 et 23 ; voir 1:9-15), Or, comme il n'avait plus de motif de s'arrêter dans les contrées qu'il venait de visiter - car, depuis Jérusalem et tout alentour jusqu'en Illyrie (ainsi probablement jusqu'à la côte orientale de la mer Adriatique), il avait pleinement annoncé l'Évangile - il espérait, à l'occasion d'un voyage éventuel en Espagne, visiter les croyants de Rome à son passage, et que ceux-ci lui feraient la conduite de ce côté-là, après qu'il aurait d'abord eu la joie de se trouver avec eux (v. 24).

Cet homme infatigable sentait que le moment était venu de laisser à d'autres son travail en Orient, étant fortement attiré vers l'Occident pour y annoncer aussi Christ. Or, Dieu en avait décidé autrement. Paul n'est probablement jamais allé en Espagne, et Rome ne l'a vu que comme prisonnier. Dieu ne voulait pas, comme l'a dit John Nelson Darby, le traducteur, que la chrétienté romaine ait un fondement apostolique. Notre épître exclut entièrement la pensée que Pierre ait été à Rome ou s'y soit trouvé à ce moment-là. Le christianisme s'est établi de lui-même à Rome ; il ne s'y trouvait aucun sage architecte. Dieu ne choisit pas les capitales du monde pour en faire le centre de son œuvre : le service apostolique de Paul était terminé en Orient et il était sur le point de se rendre à Jérusalem dans un service de diacre. Ensuite, au moins pour autant que les récits historiques nous en parlent, il n'a jamais repris sa libre activité apostolique. À la question : Pourquoi ? la réponse ne nous sera donnée que quand nous serons au ciel. La foi sait que le chemin de Dieu, même s'il n'est pas celui que nous nous proposons, est toujours parfait. « **Toutes ses voies sont justice** » nous dit Deutéronome 32:4. Elles correspondent à ses desseins éternels, à sa grâce insondable et à sa parfaite sagesse.

Les verset 25 et 26 nous apprennent que l'apôtre se rendait à Jérusalem pour y accomplir un service en faveur des saints. « **Car la Macédoine et l'Achaïe ont bien voulu s'imposer une contribution en faveur des pauvres parmi les saints de Jérusalem** ». C'était bien la manifestation d'amour actif dont il nous parle dans sa deuxième épître aux Corinthiens (**chap. 8 et 9**), écrite peu avant l'épître aux Romains. Il avait plu aux assemblées de Macédoine et d'Achaïe - la province romaine dans laquelle se trouvait Corinthe - d'envoyer cette « contribution » aux Hiérosolymitains^(*) pauvres. Mais, en fait, ce n'était que le remboursement d'une dette. En effet, si les nations avaient eu part aux avantages spirituels de leurs frères d'Israël, **ils doivent aussi les assister dans les choses temporelles** (v. 27).

Après qu'il aurait scellé ce don précieux (v. 28), il voulait, comme nous l'avons vu, se rendre en Espagne, en passant par Rome. Il savait que, s'il venait, il viendrait « **dans la plénitude de la bénédiction de Christ** » (v. 28, 29).

Si l'apôtre s'est rendu à Rome dans des conditions bien différentes de ce qu'il s'était proposé, cette dernière parole ne s'est pas moins accomplie à la lettre. Non seulement il a pu demeurer durant deux ans dans un logement qu'il avait loué pour lui, et y recevoir tous ceux qui le visitaient, mais il a pu aussi leur prêcher le royaume de Dieu et leur enseigner les choses qui concerne le Seigneur Jésus Christ, avec toute hardiesse, sans

(*) Habitants de Jérusalem

s 28:30, 31). Nous savons en outre que c'est pendant cette première captivité qu'il a écrit les précieuses épîtres aux Éphésiens, aux Philippiens et aux Colossiens, ainsi que celle qu'il adressa à Philémon.

« **Je vous exhorte, frères, par notre Seigneur Jésus-Christ et par l'amour de l'Esprit, à combattre avec moi, en adressant à Dieu des prières en ma faveur, afin que je sois délivré des incrédules de la Judée, et que les dons que je porte à Jérusalem soient agréés des saints,** » (v. 30 & 31). Combien ce pressant appel du grand apôtre aux prières des saints doit avoir touché leurs cœurs ! Aujourd'hui encore, ces mots nous touchent. La connaissance de notre Sauveur et l'amour de l'Esprit unissent, dans tous les temps, les cœurs des croyants, quels qu'ils soient et où qu'ils soient, et en même temps produisent de la sympathie et des intercessions. L'invitation à « combattre avec lui dans les prières », montrait combien le cœur de l'apôtre était préoccupé du résultat de son voyage à Jérusalem. Lorsque, peu après, il l'entreprit, le Saint Esprit lui rendait témoignage de ville en ville, et l'avertissant que des liens et de la tribulation l'attendaient (**Actes 20:23**). Mais son amour pour ses frères dans le besoin était tel qu'il ne faisait aucun cas de lui-même, ni de sa vie. Au contraire, son amour le poussait vers Jérusalem, là où l'inimitié contre Dieu et contre son oint s'était manifesté.

Certains disent que Paul, dans ces circonstances, n'avait pas été tout à fait à la hauteur de son appel comme apôtre des nations. C'est peut-être vrai. Mais pouvons-nous lui en faire un reproche ? Dieu ne l'a pas fait. Au contraire, dans la forteresse romaine à Jérusalem, Paul a pu entendre les paroles consolantes du Seigneur : « **Prends courage ; car, de même que tu as rendu témoignage de moi dans Jérusalem, il faut aussi que tu rendes témoignage dans Rome.** » (Actes 23:11).

Avec la confiance que, par suite de l'intercession des saints à Rome, il viendrait vers eux avec joie, par la volonté de Dieu et « se reposer avec eux », l'apôtre exprime cette courte, mais ardente prière : « **Que le Dieu de paix soit avec vous tous ! Amen** » (v. 32, 33).